



TRAITER LA PAIE - CCE



Enregistrée par France Compétences au Répertoire Spécifique : Code RS5369

DATE(S)

À déterminer

LIEU

CCI DU CHER
Avenue d'Issoudun
18000 BOURGES

DURÉE

4 jours soit 28 heures
Option 6 jours : 14h en plus

PUBLIC(S)

Salariés
Particuliers

OBJECTIFS

- » Connaître les éléments relatifs à la préparation, l'établissement et au contrôle de la paie simple et plus complexe

COMPÉTENCES VISÉES

- » Préparation de la paie et des déclarations sociales et fiscales
- » Traitement, enregistrement et contrôle de la paie
- » Traitement, enregistrement et contrôle des déclarations sociales et fiscales

MODALITÉS D'ACCÈS

- » Bulletin d'inscription
- » Questionnaire de positionnement
- » Convention de formation

EMPLOIS VISÉS

Optimisation des pratiques au quotidien



TAUX*

Taux de satisfaction	94,80%
Taux de certification	100%
Taux de rupture	<i>non concerné</i>
Taux d'insertion à 3 mois	<i>non concerné</i>
Taux d'insertion à 6 mois	<i>non concerné</i>
Taux de poursuite d'étude	<i>non concerné</i>

*Taux de satisfaction global des formations du parcours développement des compétences calculé en 2023

**ACCESSIBILITE
HANDICAP**

Etude des besoins spécifiques au cas par cas
Aide à la constitution des dossiers
Adaptations spécifiques.
Contactez notre référente handicap pour plus d'informations :



Nathalie BONNARD
nathalie.bonnard@cher.cci.fr
02 48 67 55 55

TARIFS

3 875€/personne
+ Certification : 500€ (Net de taxe)
Possibilité de prise en charge par OPCO
Éligible CPF
(Nous contacter pour plus d'informations)

CONTACTS
CCI FORMATION¹⁸

Diane HAPPE
Fadila EL MEZOUARI

cciformation18@cher.cci.fr | 02 48 67 80 64
CCI du cher - Avenue d'Issoudun
CS 70237 - BOURGES CEDEX

cher.cci.fr

PRÉREQUIS

Aucun

PÉDAGOGIES & MOYENS

- » Intervenants professionnels et issus du secteur
- » Participative et directement opérationnelle
- » Activité centrée sur les spécificités de l'entreprise
- » Distanciel possible si conditions l'exigent
- » Groupe de 5 à 12 personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- » Evaluation de l'acquisition des compétences via des mises en pratique et exercices pendant la formation
- » Evaluation de la formation à chaud par chaque participant
- » Evaluation à froid (entre 3 et 6 mois)
- » Evaluation par l'intervenant du groupe et de la bonne acquisition des compétences + réponse aux objectifs



Date de mise à jour : juillet 2024

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION*

*Des modifications peuvent intervenir pour répondre au mieux aux attentes de l'entreprise et des salariés formés.

Les modules

1. TRAITEMENT DES VARIABLES DE PAIE ET CONSTITUTION DU SALAIRE BRUT

Règlementation générale et comparatif Légal/Conventionnel

Définition de la mensualisation

Définition et calcul des éléments accessoires du brut : Heures supplémentaires, heures complémentaires, Avantages en nature, primes et indemnités soumises, absences (diverses, maladie, maternité, accident de travail)

2. ETABLISSEMENT DES COTISATIONS SOCIALES

Calcul du plafond de la sécurité sociale et des tranches de rémunérations : méthode de la régularisation progressive mensuelle

Analyse des cotisations URSSAF : point de vigilance sur les lignes de cotisations dites « sensibles »

Analyse des cotisations Retraite complémentaire obligatoire et de retraite supplémentaire facultative

Analyse des cotisations Prévoyances complémentaires : Prévoyance lourde, Frais de santé, etc.

Calcul du net imposable

3. TRAITEMENT DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIF DU SALAIRE NET

Définition des frais professionnels, des titres-restaurants

Calcul de la saisie sur salaire

Définition des primes et indemnités non soumises

Distinction acompte et avance

Calcul du prélèvement à la source

4. CONTRÔLE DU BULLETIN

Réintégration des excédents fiscaux et sociaux

Pointage des bases et taux

CONTACTS

CCI FORMATION

cciformation18@cher.cci.fr

CCI du cher - Avenue d'Issoudun CS 70237 BOURGES CEDEX

cher.cci.fr

**BOOSTEZ vos
COMPÉTENCES**
AVEC CCI FORMATION

CCI CHER

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES